

Compte-Rendu synthétisé de la séance du 26/01/2021 du Conseil Municipal

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. BODEREAU Pierre-Edouard ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. GABRIELE Jérôme ; M. Didier HILD ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme MARCK Christelle épouse SCHMIT ; M. KOP Patrice ; M. RISCH Jérôme ; Mme BACO Berthine ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Laurent BERGER ; Mme Véronique ANDRE épouse CHOSEROT

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil présents que cette séance se déroule dans l'Espace Culturel et Associatif 23 Rue Principale à Kerling-Lès-Sierck dans le cadre de la « loi d'urgence sanitaire » et le respect des règles et précautions sanitaires actuellement en vigueur.

Monsieur le Maire demande de désigner un(e) secrétaire de séance, M. GABRIELE Jérôme est nommé secrétaire de séance

1 – Nouveau tarif 2021 de location des salles communales

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire et la commission de gestion du locatif communal entendu et, après en avoir délibéré, décide à 14 voix pour et une voix contre de ne pas augmenter les tarifs pour 2021.

2 – Régularisation des charges locatives 2020 des appartements communaux : F5 « 23 rue Principale » ; F1 et F2 « 1 rue de l'Abbé Senzy » à Kerling-Lès-Sierck ; F3 « 32 A route de Bouzonville » à Haute-Sierck

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, et après en avoir délibéré, décide d'accepter le décompte des charges locatives 2020 des logements F1 et F2 « Rue de l'Abbé Senzy », du F5 Mairie 23 Rue Principale à Kerling-Lès-Sierck avec la modulation de provision de charges à 80.00 € et du F3 « 32 A Route de Bouzonville » à Haute-Sierck à l'unanimité des membres présents et charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

3 – Subvention association « Les restos du cœur » de Sierck-Lès-Bains

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, et après en avoir délibéré, décide d'accepter de transformer la subvention accordée aux Restos du cœur de Sierck-Lès-Bains en bon d'achat de nourriture qui sera remis directement au Centre de Sierck-Lès-Bains à l'unanimité des membres présents et charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

4 – Engagement, liquidation et mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021, dans la limite du quart des crédits ouverts

Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents valide les crédits à reprendre au budget lors de l'adoption du Budget Primitif 2021 comme suit :

N° cpte	Crédits votés au BP 2020	RAR 2020 inscrits au BP 2021	Montant des DM votés en 2020	Montant à prendre en compte et définissant les crédits à ouvrir	Crédit pouvant être ouverts par l'assemblée délibérante (25%)
2315 Opération 65	365 000.00	0	0	365 000.00	91 250.00
2313	48 986.92	0	16 850.00	32 136.92	8 034.23

Compte-Rendu synthétisé de la séance du 26/01/2021 du Conseil Municipal

5 – Restes à Réaliser 2020

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré, décide d'approuver l'état « néant » des restes à réaliser en dépenses d'investissement 2020 et l'état des restes à réaliser 2020 en recettes d'investissement d'un montant total de 26 627.66 € à l'unanimité des membres présents et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires.

6 – ONF : Programme d'actions 2021 et devis travaux sylvicoles

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide d'accepter le programme d'actions 2021 et le devis DEC 21862506 00409019/13807 pour les travaux sylvicoles en fonctionnement prévus sur les parcelles 9 u et 14 pour un montant total de 2 271.78 € H.T. soit 2 498.96 € TTC. Il charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

7– Effacement des réseaux à Fréching : demande de concours au Conseil Départemental « AMBITION MOSELLE 2020-2025 »

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter de reporter ce point à un prochain conseil.

8 – Effacement des réseaux à Fréching : demande de subvention « DETR/DSIL »

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter de reporter ce point à un prochain conseil.